

Fiche informative sur l'action

Le débat organisé et son évaluation (éducation civique)

Académie de Nancy-Metz

Collège Julie Daubié

Rue Joffre

57120 ROMBAS

Tel : 03 87 67 17 90

Fax : 03 87 58 10 38

Courriel établissement : ce.0572585@ac-nancy-metz.fr

Personne contact : Claude Nass, professeur d'histoire, géographie

claudenass@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : les classes de collège

Disciplines concernées : éducation civique, histoire, géographie

Date de l'écrit : avril 2006

RESUME

Le débat organisé en éducation civique permet d'apprendre, il facilite la prise de parole par les élèves, offre un cadre à la confrontation des points de vue, il fait constater l'utilité de règles tout en assurant le bon déroulement du programme dans la classe.

La fixation de règles précises, la progression en cours d'année scolaire, le choix de thèmes intéressants permettent au débat organisé de **multiplier les apprentissages** tout en plaçant l'enseignant dans une position d'observateur, position difficile à tenir dans le déroulement habituel d'un cours. Cette position permet alors à l'enseignant de se consacrer prioritairement à l'**évaluation** au cours du débat.

Des rôles pour les élèves sont définis, les actions de chacun sont observées, des **fiches** confiées aux différents acteurs les aident au cours du débat.

S'il ne peut être la seule forme d'apprentissage en éducation civique, le débat organisé peut toutefois facilement occuper quelques séances au cours de chaque trimestre et permettre ainsi l'évaluation de la prise de parole.

Plusieurs compétences comme la maîtrise de la langue française, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative des élèves trouvent leur place dans le débat organisé.

Le débat organisé trouve aussi des applications dans l'heure de vie de classe et en géographie.

MOTS CLES : débat, heure vie de classe

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Indifférent	Citoyenneté, civisme Documentation Environnement Evaluation Maîtrise des langages Vie scolaire	Education civique, ECJS Français Histoire, Géographie Interdisciplinarité

Le débat organisé et son évaluation (éducation civique)

**Académie de Nancy-Metz
Collège Julie Daubié
57120 ROMBAS**

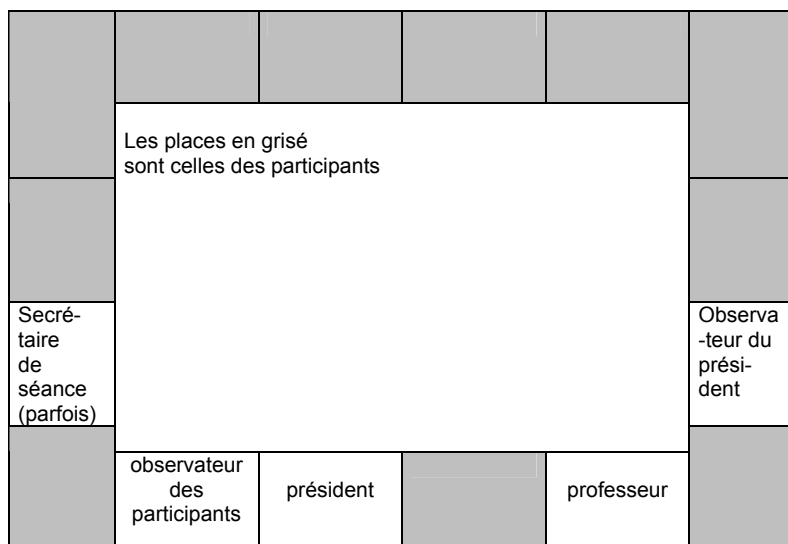
EDUCATION CIVIQUE AU COLLEGE : LE DEBAT

« Socialiser », « transmettre les règles de vie », « promouvoir comportements et conduites pour permettre aux jeunes de vivre ensemble », ... Les finalités de l'éducation civique relèvent souvent de l'apprentissage des règles de vie collective. Pour François Audigier (INRP) la question des règles de vie collective doit être soumise à un travail sur le pouvoir et sur la loi en faisant une place importante à la parole des élèves : que l'élève relate ses expériences, qu'il dise sur d'autres situations, qu'il utilise les *mots pour vivre ensemble*, qu'il fasse référence aux valeurs.

« Pour qu'une règle soit indiscutable, elle doit appartenir à tout le monde. Elle doit avoir été soumise au débat ». François Audigier

1- L'aménagement de la salle de classe : adapter le lieu au débat

Le débat organisé en classe est d'abord un temps d'expression orale entre les élèves. La disposition du mobilier doit permettre à chacun de voir et d'être vu.



Une salle assez grande, plus de places que d'élèves, tables et chaises munies de tampons aux pieds : tout ceci facilite les déplacements des élèves et du mobilier (avant et après) et les changements de rôles.

Chaque élève a ses fiches collées dans le cahier devant lui. Le professeur dispose d'une feuille avec les noms des élèves.

2- Des rôles différents

Des rôles sont attribués pour la durée d'un débat (de 5 mn à 40 mn) : il y a ceux qui débattent, le président (un élève), l'observateur du président (un élève), l'observateur de ceux qui débattent (un élève), et éventuellement, si le sujet et les objectifs visés le justifient, un

secrétaire de séance (un élève) qui conserve une trace écrite des échanges . Pour chaque rôle l'élève dispose d'une fiche (**voir en annexes, les quatre fiches**) qui l'aide à assurer ce rôle dans le cadre du débat organisé.

FICHE 1 JE PARTICIPE A UN DEBAT EN CLASSE

✓ = oui ○ = non

(en bleu selon moi, en vert selon un observateur)

<u>A- CE QUE JE FAIS</u> comment j'écoute les autres, comment je prends la parole	dates des débats					
1- je suis attentif (j'écoute, je ne discute pas dans mon coin)						
2- je fais des efforts pour prendre la parole						
3- je demande la parole en silence						
4- je prends la parole quand le président me la donne						
5- je parle assez fort et distinctement						
6- quand je ne comprends pas j'interroge						
7- je ne répète pas les mêmes choses que les autres						
8-						
9-						
10-						

<u>B- CE QUE JE DIS</u>						
1- j'ai préparé une phrase claire						
2- je donne seulement mon opinion [à éviter] ou...						
3- ... je justifie ce que j'affirme (exemples précis, ...) [recommandé]						
4- je tiens compte des réactions des autres						
5- j'essaie d'intéresser les autres						
6- j'interviens quand un débat tourne en rond						
7- quand je critique j'essaie d'être constructif						
8- je provoque en étant crédible						
9-						
10-						

3- Les objectifs du débat

■ Du côté des **contenus** à acquérir, le jeu est très ouvert. Mais un débat organisé qui démarre sans *support* commun ou sans objet prétexte risque fort de se transformer en discussion de café du commerce. Le support ou le prétexte peut être une expérience commune des élèves (une injustice ou un incident dans la classe par exemple), un document étudié ensemble (un texte, un reportage, une photo, une vidéo...), un évènement de l'actualité, un enjeu commun, etc. Le support est un prétexte à la prise de parole et au travail sur les contenus définis.

J'ai souvent eu l'occasion d'organiser des **heures de vie de classe** sous la forme d'un débat : les délégués et leurs suppléants se succèdent alors dans le rôle de président. Les tensions dans la classe, les évènements vécus par les élèves comme une injustice dans la classe, au collège ou ailleurs trouvent là un lieu d'expression et d'explication.

Les sujets tirés du programme d'**éducation civique** comme les inégalités, les injustices, les droits se prêtent très bien au débat organisé.

Le programme de **géographie**, avec les questions relatives au développement par exemple, offre aussi des thèmes qui permettent de construire un questionnement en amorce d'une leçon ou bien qui permettent de faire utiliser par les élèves des acquis d'une leçon achevée.

■ Du côté des **attitudes**, des objectifs particuliers à cette forme de travail sont visés :

- apprendre à prendre la parole devant les autres, ... avec un gros problème là derrière : comment apprendre à prendre la parole autrement qu'en prenant la parole ?
- apprendre à s'exprimer oralement devant les autres,
- apprendre à argumenter,
- connaître et tenir des rôles différents et en respecter les limites. Au début de tout débat chaque élève occupant un rôle particulier (président, observateur) se lève à son tour pour être reconnu et déclare : « *bonjour, je m'appelle ..., je vais présider le débat sur...* », etc.
- découvrir différents points de vue,
- apprendre à tenir un pouvoir,
- apprendre à observer des postures et des comportements,
- apprendre à s'adapter à une situation.

Cette forme de travail prend un peu le contre-pied du travail écrit et permet de valoriser des élèves qui participent bien mais qui échouent souvent à l'écrit.

4- Les tâches de l'enseignant : la fatigue le guette...

Attention ! La manipulation d'un magnétoscope, l'orchestration du débat, l'inscription éventuelle d'informations au tableau, l'intervention dans le débat pour fournir une information manquante, la surveillance du débat, l'évaluation du débat et des élèves, la mémorisation des moments importants du débat (prise de notes), la conduite du bilan, la reformulation pour la trace écrite... tout cela relève de l'adaptation permanente (ce n'est pas de l'improvisation car l'enseignant sait exactement vers quels objectifs il amène sa classe), une assez grande forme, et l'heure passe très vite ! Je me fais parfois aider par un chronométrateur et un secrétaire qui note par exemple sur transparent (attention, le résultat est parfois surprenant...), sans parler de l'intervention *joker* : le président, bloqué, sans ressource pour relancer le débat, appelle le professeur à son secours ; quand 15 secondes de silence suivent une question du président cela peut être insupportable pour lui.

Mon expérience m'a appris qu'une séance de deux heures est plus efficace qu'une séance d'une heure, qu'au cours d'une séance consacrée au débat organisé la durée idéale de chaque débat se situe entre 5 et 10 minutes. Mais si un débat avance bien il peut être prolongé au delà des 10 minutes et atteindre 40 mn.

Mon expérience m'a également appris qu'une classe difficile, agitée peut montrer une attention et un sérieux tout à fait étonnants au cours d'un débat.

Une séance de deux heures peut être organisée ainsi (le minutage indique la durée écoulée depuis le début du cours):

- 0 mn : inscription du sujet de la leçon au tableau et dans le cahier.
- 5 mn : vidéogramme sur le travail des enfants, les élèves prennent des notes sur leur cahier (consignes : ce qui vous paraît étonnant, des chiffres, vos questions, ce que vous ne comprenez pas).
- 13 mn : mise en place du débat, désignation des personnes pour les rôles (président, observateurs, secrétaire). Chaque élève a devant lui la fiche collée dans son cahier et correspondant à son rôle. Chaque fiche est collée sur une page de gauche dans le chapitre « débat », la page de droite sert à inscrire des commentaires, des conseils, des décisions sur le rôle. Chacun lit silencieusement ses décisions sur la page de droite. Quelques élèves ont en plus un accessoire : une fiche où sont inscrites leurs résolutions (*lever le doigt au moins une fois, dire une phrase, donner des exemples quand j'affirme quelque chose, ...*). Le professeur peut noter des questions au tableau qui seront celles reprises par le président. Le président doit idéalement pouvoir lire le tableau pendant qu'il préside. Cette mise en place prend plusieurs minutes.
- 20 mn : début du premier débat, chaque élève jouant un rôle particulier se présente, puis le président prend les commandes, interroge, fait parler. Les observateurs sont muets, le secrétaire note. Pour faciliter le travail d'observation, des tableaux avec le nom de chaque élève sont mis à la disposition de l'observateur de ceux qui débattent.
- 28 mn : fin du premier débat, **échange**, sous la présidence de l'enseignant, **pour faire le point**. L'observateur du président rend compte en utilisant sa fiche puis c'est au tour de l'observateur du débat. En fonction des explications nécessaires, des explicitations des items des fiches, cela peut durer de 5 à 10 mn.
- 38 mn : inscription au tableau des réponses apportées (description précise de la situation montrée dans le reportage) et des nouvelles questions pour le débat suivant comme par exemple : « qu'est-ce qui explique, dans ce cas précis, que la famille décide d'envoyer son enfant de 11 ans dans un atelier de cuir ? ». Désignation des personnes pour les rôles (président, observateurs, secrétaire).
- 44 mn : quelques minutes sont laissées aux élèves qui complètent la fiche correspondant à leur rôle dans le deuxième débat (**voir en annexe** des exemples de ce qu'écrivent les élèves). Ce moment est essentiel à l'appropriation par les élèves des critères du débat organisé.
- 48 mn : début du deuxième débat avec d'autres acteurs (président, observateurs). Je demande au président de choisir un élève « timide » et de l'aider à prendre la parole.
- 55 mn : pause.
- 60 mn : fin du deuxième débat, échange, sous la présidence de l'enseignant, pour faire le point.
- 70 mn : inscription au tableau des réponses apportées (construction de la trace écrite pour le cahier de l'élève). La pauvreté de la famille est bien prise en compte par les élèves mais ils accompagnent leur relevé objectif de jugements moraux ou affectifs et proposent des solutions radicales (mettre le patron en prison) ; des nouvelles questions pour le débat suivant sont notées, par exemple « comment maintenir un enfant de famille pauvre à l'école tout en ne plongeant pas la famille dans une extrême pauvreté ? », les solutions proposées par les élèves ignorant la cause de l'abandon de la scolarité par le jeune garçon du film, il est essentiel de la rappeler.
- 80 mn : début du deuxième débat avec d'autres acteurs (président, observateurs). Le manuel ou un autre reportage peut être utilisé.

- 92 mn : fin du deuxième débat, échange, sous la présidence de l'enseignant, pour faire le point.
- 100 mn : quelques minutes sont laissées aux élèves qui complètent les fiches pour une séance à venir.
- 105 mn : inscription au tableau des réponses apportées (construction de la trace écrite pour le cahier de l'élève), synthèse, et éventuellement questions demeurées sans réponse pour la séance suivante (prévue sous la forme d'un débat organisé ou non).

Si l'enseignant intervient souvent au cours du débat pour réguler, rappeler les règles et les objectifs, le débat peut être plus long.

5- Deux exemples avec des invités

J'ai un jour invité au cours d'une heure « vie de classe » la principale adjointe du collège. Quelques jours auparavant, les délégués m'avaient dit : « nous ne pouvons pas discuter avec monsieur... sur ses cours, et puis ça ne servira à rien non plus d'en parler au conseil de classe, on nous dira comme d'habitude, *voyez ça en classe avec le professeur...* ». J'avais donc demandé à la principale adjointe de venir écouter les élèves dans un échange franc sous la forme d'un débat organisé présidé par un délégué. Le débat fut d'une très haute tenue, chacun parlant, critiquant, écoutant, progressant vers des propos plus nuancés, écoutant un autre point de vue. Si aucune solution n'est sortie de ce débat, il a pourtant eu pour effet de dédramatiser la situation, les élèves évoquant, dans la suite de l'année scolaire, ces cours avec beaucoup moins de passion et plus de nuances. Je précise que j'avais essayé de parler de la situation en tête à tête avec le professeur concerné qui avait refusé toute discussion avec quiconque.

Pour le professeur principal, le débat peut être un moyen utile pour dédramatiser une situation, en permettant à chacun de s'exprimer librement, ce qui permet de prendre un peu de distance.

Un autre débat présidé par un élève habituellement très agité mais habile à l'oral, permit au maire de Rombas de répondre aux élèves qui demandaient pourquoi la commune ne leur offrait pas tous les équipements qu'ils désiraient trouver pour leurs loisirs. Là aussi, les élèves surent nuancer par la suite leurs propos sur la politique communale, ils avaient découvert un point de vue différent qu'ils surent prendre en compte.

6- Le moment le plus important... c'est souvent quand on croit que c'est fini

Bien sûr, le débat permet d'apporter dans la classe les opinions des uns et des autres. Il permet d'apprendre beaucoup de choses, il facilite l'expérimentation des règles de vie collective.

Mais je privilégie, de mon côté, deux aspects parfois négligés du débat :

- **l'évaluation des savoirs.** Quand un élève utilise un grand

aux fiches, ceci pour orienter concrètement son comportement au cours du prochain débat. Il s'agit ici de manipuler les fiches, de s'en servir pour montrer leur utilité. C'est parfois l'occasion de modifier une fiche, d'explicitier un item, d'ajouter un point. C'est à ce moment que l'élève peut personnellement s'appropriier les fiches pour en faire un outil utile.

7- Pour que le débat fonctionne, quatre conditions

Il est essentiel de respecter les règles énoncées, d'écouter les jugements des élèves quand ils attribuent une note, de limiter volontairement son temps de parole d'enseignant, de répondre aux questions (quand la question engage l'avenir de la classe).

- la règle du débat crée un **président**, il est **détenteur du pouvoir** (je donne même au président le pouvoir de punir celui qui enfreint les règles) ; le professeur devient un simple participant au débat, il demande la parole en levant le doigt, il est tenu, comme chaque élève, au strict respect de la règle qu'il installe. Si le professeur intervient autoritairement il interrompt le débat (ce qui n'est pas interdit) en indiquant les motifs de cette interruption : un chahut, un débat qui tourne en rond, un silence prolongé, une erreur, une difficulté du président.
- La règle du débat peut prévoir que l'observateur du président propose **une note** entre 0 et 20 au président après avoir raconté ce qu'il a observé. Cette note doit être argumentée et peut être contestée par des participants ou le président : lors de ces échanges les critères de notation doivent être utilisés et explicités, la fiche doit être utilisée. Ensuite le président peut proposer à son tour des notes pour le travail des observateurs. Pour ma part, les notes proposées par les observateurs ou le président sont le plus souvent retenues mais elles évoluent ensuite tout au long du trimestre pour tenir compte de plusieurs séances de débats et de plusieurs rôles. Je développe dans le chapitre suivant les difficultés de l'évaluation des élèves et de leurs performances au cours d'un débat.
- **Le professeur ne doit pas prendre la parole trop souvent** au risque d'interdire l'atteinte des objectifs du débat. Demandez à un élève de noter la fréquence de vos interventions dans le débat, de chronométrer celles-ci... vous serez sans doute surpris, comme je l'ai été au début. Si vous pensez que vous valez largement deux élèves et qu'ils sont trente, vous disposez d'un quinzième du temps de parole des participants (si le débat dure 15 minutes, laissez en trois au président, vous devriez disposer de 45 secondes...).
- si le débat est un moment important de régulation de la vie de la classe, quand la parole est donnée aux élèves ils questionnent et **les élèves attendent des réponses**. Alors, répondez ou faites intervenir un adulte qui répondra. *Non* est une réponse. Le pire c'est de ne pas répondre car vous niez alors l'utilité du débat. « *Permettre en sécurité l'expression de projets concrets, plutôt que parler pour parler, vise à restaurer la vie commune, et à aider à l'amélioration de l'ordre en commun* » écrit Eric Debarbieux. Pour lui « *l'incivilité est liée à un sentiment de non-respect, de non-écoute mutuelle qui mine les relations dans un établissement scolaire* ».

8- Les pièges de l'évaluation au cours des débats

Les pièges s'inscrivent à deux niveaux :

a- le niveau de l'éducation à la citoyenneté, éducation ambitieuse, riche de grands mots mais comment évaluer ? Un ouvrage publié en 1989 par le CDDP du Pas-de-Calais posait cette question avec ce titre : « Avoir zéro en droits de l'homme ? ». L'éducation à la citoyenneté, comme l'enseignement de l'éducation civique, concentre toutes les difficultés de l'évaluation... sauf à retenir dans les objectifs de cette action ou de cette matière les seules connaissances. Plusieurs transformations sont visées dans cet enseignement, dans cette éducation, par exemple :

- des transformations de connaissances,
- des transformations des points de vue,
- des modifications de comportements.

Ces transformations sont visées dans des situations qui laissent une place importante aux attitudes, aux initiatives, à l'oral, à l'esprit critique. Ce sont des situations de tâches complexes où il n'y a pas une réponse standardisée attendue. L'observation des élèves et la stabilisation des critères d'évaluation sont donc rendues très difficiles.

Il est difficile également de passer d'une situation d'apprentissage à une situation de contrôle : il faut en effet, pour le contrôle, concevoir une situation où sont reproduits, par les élèves, les comportements appris et attendus, mais cette situation ne doit pas être éloignée ou très différente de la situation d'apprentissage sous peine de piéger l'élève.

Les expériences de chacun montrent d'ailleurs que l'enseignant est souvent plus attentif à un incident marquant qu'à un comportement discret mais permanent, ce qui traduit la très grande instabilité des procédures et des processus d'évaluation des comportements.

b- le niveau du débat présente d'autres pièges pour l'évaluation. Le débat peut être considéré comme une situation d'apprentissage : l'élève apprend à écouter, à argumenter, à tenir un rôle, à nuancer, à contester, à s'opposer... Mais le débat peut aussi être transformé en situation de contrôle : l'élève réussit-il à écouter, à argumenter, à tenir un rôle, à nuancer, à contester, à s'opposer... ? Les attitudes observées demandent à être interprétées (un élève qui crayonne au cours du débat est-il distrait ou agit-il pour maintenir son attention ?), les indicateurs retenus sont fugitifs, les critères mobilisés par l'enseignant ou un élève observateur sont instables, souvent relatifs à l'élève, comme cela s'observe fréquemment dans les situations de contrôle à l'oral. En outre l'élève qui préside, même aidé par le professeur peut souvent se trouver en situation de saturation cognitive : il a trop de choses à considérer simultanément quand il prête attention aux propos des uns, aux réactions des autres, aux mimiques étonnées de celui qui ne comprend pas, à la dissipation de quelques uns, à la prise en compte des questions inscrites au tableau...

c- alors que faire ? J'ai d'abord travaillé à une meilleure compréhension de mes attentes, de mes objectifs par les élèves car le débat est pour eux, presque toujours, une situation nouvelle, ils se représentent difficilement ce que j'attends d'eux. Je n'ai donc pas le choix, il faut se lancer, il doivent voir, entendre pour se représenter le but à atteindre. Ayant constaté que les échanges qui suivent le débat, que les désaccords qui apparaissent à ce moment là permettent justement de revenir sur les informations des fiches et de les réécrire, j'ai amplifié cette activité qui facilite la compréhension et l'appropriation pratique par les élèves des attentes de l'enseignant (**voir en annexes**).

J'ai donc décidé de pratiquer en même temps une évaluation formative et une évaluation sommative, j'associe les temps d'apprentissage et les temps d'évaluation pour noter les élèves. Par exemple, Nicolas a présidé, maladroitement le premier débat, il a obtenu un généreux 14/20 de l'observateur. Ensuite, au cours du débat suivant il a levé trois fois le doigt, obtenu deux fois la parole, il est intervenu une fois pour contredire quelqu'un avec un exemple bien exposé, j'augmente sa note d'un point, il a donc 15/20. Cette note va bouger tout au long du trimestre, elle peut baisser s'il ne participe pas aux débats suivants.

On l'aura remarqué, les critères d'évaluation sont très relatifs (à l'élève, au moment dans les apprentissages, aux difficultés rencontrées) et c'est la relativité des critères qui définit l'évaluation formative. Je défends une conception bienveillante de l'évaluation au cours des débats, je repère les progrès, j'essaie de repérer les efforts, je ne cherche pas de performances d'autant qu'un débat qui fait avancer la compréhension d'un sujet est souvent le résultat d'interactions bien plus qu'il n'est une addition de propos de qualité.

J'essaie d'appuyer l'évaluation des modifications de points de vue et de comportements dans les actions citoyennes sur des objectifs précis, sur des critères explicites mais cela reste difficile pour moi.

9- Débattre pour construire quelles valeurs ?

Chez l'élève, l'adhésion aux valeurs du dialogue, de la règle commune, de l'échange respectueux des différents points de vue passe par le vécu quotidien au sein de l'établissement scolaire et de la classe. François Audigier parle de "grand écart" entre deux conceptions de l'éducation au civisme :

civiliser les barbares / l'élève, voilà l'ennemi !

ou

contribuer à la construction d'un citoyen éclairé ?

Je range mon action dans la deuxième conception.

"La tribu qu'une passion collective soude à son chef est ici remplacée par la cité que gouvernent les lois" (Marc Bloch).

Apprendre et vivre la démocratie à l'école, devenir citoyen à l'école, c'est trouver sa place, la voir reconnue, exercer un pouvoir. C'est peut-être, de façon modeste, développer le sentiment d'appartenance à la communauté éducative (c'est la *dimension établissement*). Ce sentiment d'appartenance mérite de se développer du côté des jeunes mais également du côté des adultes. La démocratie à l'école ça peut être organiser la limitation du pouvoir, ça peut être s'exprimer librement, ça peut être construire une loi qui protège... Tout ceci dans la classe, dans les couloirs, dans la cour, dans les conseils au sein de l'établissement scolaire.

Quelques lectures

- *Pour un apprentissage de la démocratie à l'école* de Claire Rueff-Escoubes (pages 49 à 53, avec une bibliographie) dans Clés à Venir n°13, janvier 1997, CRDP de Lorraine
- *La démocratie à l'école*, Cahiers pédagogiques n° 319, décembre 1993, 64 pages
- C... comme conseil démocratique pages 113 et 114, Historiens & Géographes, n°362 juin-juillet 1998
- *Construire la loi à l'école*, Université d'été 7/1997, CRDP Auvergne 1998 168 pages
- *Education Civique et Initiation Juridique dans les Collèges* de François Audigier et Guy Lagelée, INRP, 1996, 268 pages (importante bibliographie)
- *Une école à la conquête de la Citoyenneté*, Forum de l'Académie de Nancy-Metz septembre 1997, 64 pages, avec une bibliographie (2 courts résumés sur la vie lycéenne et la citoyenneté lycéenne).

En annexe : les quatre fiches utilisées en classe lors des débats et des exemples de notes prises par les élèves, au moment de la régulation d'un débat, pour orienter leur action, lors des débats suivants

Claude Nass

